



Communiqué de presse

Talence, le 17 janvier 2019

Deux nouvelles lignes de transports en commun à Talence : lancement des concertations publiques

Dès mars 2019, seront lancées les concertations publiques en vue de deux nouvelles lignes de transports en commun qui desserviront de nombreux quartiers Talençais. Une mise en service prévue en 2025 pour renforcer les dessertes et encourager les déplacements en transports en commun.

Le prolongement de la ligne B entre le Campus Universitaire et Gradignan

La première concertation portera sur le prolongement, un tracé a priori de 6 km, de la ligne B de tramway entre le Campus Universitaire et Gradignan. Elle viendra desservir le quartier du Bijou, les grandes écoles (Kedge, l'IRTS, l'école nationale d'architecture, etc) et le quartier des Anciens combattants.

L'enjeu de ce prolongement est notamment de renforcer la desserte du campus universitaire, comptant une population étudiante estimée à près de 60 000 personnes qui ne cesse d'augmenter.

La création d'une liaison CHU - Médoquine - Thouars - Gradignan

La seconde concertation portera sur une nouvelle ligne structurante de 9 km - tramway ou bus à haut niveau de service (BHNS). En provenance du CHU Pellegrin et en passant par la gare de la Médoquine, Arts et Métiers et les lycées de Talence pour rejoindre Raba et le quartier de Thouars. Un véritable tracé nord-sud qui desservira de nombreux quartiers et viendra offrir de nouvelles mobilités douces.

L'enjeu est d'améliorer la desserte de ces quartiers représentant une population d'environ 5 000 habitants et de renforcer la complémentarité entre les réseaux de transport urbain et ferroviaire, comme l'explique Emmanuel Sallaberry, maire de Talence : « *Je suis très heureux de cette ligne traversant toute la ville en passant par La Médoquine, ce qui aura un effet levier sur la réouverture de la gare. Nous attendons les études de la SNCF au premier trimestre* ».

CONTACT PRESSE :

Claudia COURTOIS : 05 56 84 78 19 - ccourtois@talence.fr

A propos de Talence

Ville française située dans le département de la Gironde et en région Nouvelle-Aquitaine, Talence fait partie des 28 communes composant la métropole bordelaise (760 933 hab). Talence est la quatrième commune du département de la Gironde en nombre d'habitants (42 000 hab) après Bordeaux, Mérignac et Pessac. D'une superficie de 8,35 km², la ville abrite une grande partie du campus universitaire avec de nombreuses écoles (KEDGE BS, Ecole nationale d'architecture (Ensap), IEP, Ensc, Enseirb-matmecca, Sup-agro-Bordeaux...) et universités (sciences, CNRS, Creps...). Le conseil municipal est composé de 43 élus. Son maire est Emmanuel Sallaberry (sans étiquette). <http://www.talence.fr>